



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2018-114

PUBLIÉ LE 16 NOVEMBRE 2018

Sommaire

03_Préf_Präfecture de l'Allier

03-2018-11-09-003 - extrait de l'arrêté n°3224 bis/2018 du 9 novembre portant modification de la composition du CDEN (2 pages)

Page 3

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2018-11-09-003

extrait de l'arrêté n°3224 bis/2018 du 9 novembre portant
modification de la composition du CDEN

Extrait de l'arrêté n°3224 bis/2018 du 9 novembre 2018, portant modification de la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)

Article 1^{er} : L'article 2-II de l'arrêté n°2804/2017 du 22 novembre 2017 portant modification de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) est modifié comme suit :

II – Membres désignés pour représenter les personnels titulaires de l'Etat, exerçant leurs fonctions dans les services administratifs et les établissements d'enseignement et de formation du premier et du second degré situés dans le département :

- Représentants des personnels titulaires de l'Etat :

Titulaires	Suppléants
Mme MOULINOT Delphine Professeur des Ecoles – EM G. Bannier GANNAT UNSA EDUCATION	Mme LAURENT Emilie Professeur des Ecoles – EM J. Jaurès GANNAT UNSA EDUCATION
Mme VERDIER Marie-Neige Professeur des Ecoles – EE D.Diderot DOMERAT UNSA EDUCATION	M. BRODIER Fabrice Professeur d'EPS – Collège A.St Exupéry VARENNES/ALLIER – UNSA EDUCATION
M. POPIELAS Eric Principal du Collège Ch. Péguy MOULINS UNSA EDUCATION	Mme PIETRIGA Christine Principale du Collège M.C.Weyer CUSSET UNSA EDUCATION
M. TON THAT LIEM Olivier Professeur Certifié – Collège F. Péon CERILLY SNALC	M. MOUNAL Alain Professeur Certifié – Cité Scolaire A. Londres CUSSET - SNALC
M. PRESUMEY Vincent Professeur Agrégé au Lycée Banville MOULINS FSU	Mme GRAND Juliette Professeur Certifiée – Collège Achille Allier BOURBON L'ARCHAMBAULT - FSU
Mme BARDET-CRIQUET Valérie Professeur des Ecoles – EE ROCLES FSU	Mme LAZZARO Florine Professeur certifiée – Lycée Paul Constans MONTLUCON - FSU
Mme NADOT Corinne Professeur des Ecoles – EE Tivoli DOMPIERRE FSU	Mme FEITH Stéphanie Professeur des Ecoles – EM LUSIGNY FSU
M. CHAUDIER Thierry Professeur d'EPS au Lycée Banville MOULINS FSU	Mme VIGIER-POCALY Annabelle FSU

Mme TOURLAND-BOUSQUET Julie Professeur des Ecoles – EE Cdt Cousteau SOUVIGNY SGEN-CFDT	M. SERANGE Jean-Luc Professeur des Ecoles – EE J. Renoir MONTLUCON SGEN-CFDT
Mme SIPOS Gaëlle Professeur des Ecoles – EM Le Malcourlet GANNAT F.O.	M. ROZIER Fabrice Professeur F.O.

Article 2 : L'article 2-III de l'arrêté n°1083/2018 du 13 avril 2018 portant modification de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) est modifié comme suit :

III – Membres représentant les usagers :

- Représentants des Parents d'Elèves :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. BERTHOMIER Patrice FCPE	Mme CHAMBARAUD Véronique FCPE
Mme CHAZAL Sarah FCPE	Mme COLLIN Christelle FCPE
M. MONTCRIOL Nicolas FCPE	Mme MAURICE Aline FCPE
Mme LACROIX Isabelle FCPE	M. ARCANGER Dominique FCPE
Mme GAURIAT Catherine FCPE	Mme SAIRE Magali FCPE
Mme FERREIRA NEVES Magalie FCPE	M. JARDONNET Stéphane FCPE
PEEP : AUCUN MEMBRE N'A ETE DESIGNE	

Article 3 : Les autres dispositions de l'arrêté n°257/2017 du 3 février 2017 demeurent inchangées.

Article 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier et l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de l'Allier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée aux membres titulaires et suppléants du Conseil Départemental de l'Education Nationale et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier.

Moulins, le 9 novembre 2018

La préfète,
Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général,

Signé

Dominique SCHUFFENECKER